

L'origine de Saint-Etienne est digne d'être éclaircie. Cette ville, naguère un village, est devenue une grande cité. Reserrée entre plusieurs échelons de montagnes, elle ne doit pas à la beauté du site, ni à la faveur des grands son accroissement et sa prospérité. Sous un climat, âpre et variable, le sol est naturellement ingrat. Sa campagne est dépouillée; une rivière, quelquefois impétueuse, le plus souvent ruisseau fangeux, lui fournit à peine l'eau nécessaire à ses besoins. La fumée que le charbon exhale répand une odeur désagréable et même pernicieuse à certaines personnes, mais l'air est sain, et n'est-ce pas à cette fumée, si incommode aux étrangers, que les habitants doivent peut-être l'excellente constitution dont ils jouissent, la santé, le premier de tous les biens (1)? Mais la position topographique de Saint-Etienne n'en est pas moins fort avantageuse. Située (2) entre deux fleuves navigables, cette ville communique avec le nord par la Loire, avec le midi

premiers temps de cette ville, c'était celle du *Pré de la Foire*. Les diverses phases de la Révolution lui ont fait donner successivement les noms de *Place de la Liberté*, de *Grande Place* et de *Place Royale*. Pourquoi ne pas lui restituer son titre primitif. On a été plus juste, quoique l'on eût pu faire mieux encore, lorsque l'on a donné le nom de *rue Praire* à celle établie sur un terrain, donné sans restriction à la ville, par l'un de ses plus habiles administrateurs dont la mémoire est en vénération. Ne serait-il pas digne de la reconnaissance publique d'appeler du nom de Colombet l'une des rues voisines de l'hospice de la Charité dont ce respectable curé fut le principal fondateur.

(1) Les seules maladies endémiques qui existent à Saint-Etienne, dit Al-léon-Dulac, sont l'asthme et le rachitis. Les maladies cutanées n'y sont pas aussi communes que la malpropreté apparente du peuple devrait le faire croire. Les fièvres véritablement malignes y sont trop rares. A peine peut-on compter, dans le cours d'un siècle, une maladie épidémique. Est-ce aux qualités de l'air, à l'élévation de la contrée ou aux exhalaisons du charbon que nous en sommes redevables?

(2) Au 45° 26' 9" de latitude nord, et 2° 3' 20" de longitude Est de Paris. Suivant l'Annuaire du Bureau des Longitudes, pour 1859, Saint-Etienne (sommet du clocher de l'église de l'hôpital) est élevé à 568 mètres au-dessus du niveau de la mer.